

# VOTATION FEDERALE DU 09 FEVRIER 2020

L'assemblée primaire est convoquée, pour le dimanche **09 février 2020**, à l'effet de se prononcer sur l'acceptation ou le rejet de:

- *l'initiative populaire 18 octobre 2016 « Davantage de logements abordables »*
- *de la modification du 14 décembre 2018 du code pénal et du code pénal militaire (Discrimination et incitation à la haine en raison de l'orientation sexuelle)*

## Ouverture du bureau de vote

*Maison bourgeoise à Nax*

**dimanche 09 février 2019    10 h 00 - 11 h 00**

**Les enveloppes de vote par correspondance doivent être timbrées et postées ou, déposées au bureau communal de Nax dans l'urne prévue à cet effet (pas dans la boîte aux lettres extérieure), dès réception, aux heures d'ouverture officielles :**

**mardi 14h00 à 18h00 - mercredi 14h00 à 17h00 - jeudi 08h00 à 12h00**

**et vendredi 07 février 2020 de 15h00 à 17h00**

**Une personne = une enveloppe de transmission !** Chaque votant doit utiliser sa propre enveloppe de transmission. Il n'est pas possible de regrouper les envois de plusieurs votants dans une seule enveloppe de transmission.

Si vous votez au bureau, prière de prendre avec vous le matériel de vote et **ne pas oublier la feuille de réexpédition, signée, qui fera office de carte civique.**

### Vote par correspondance

➤ **Ne pas oublier de signer la feuille de réexpédition afin que votre vote soit valable.**

Nax, le 06 janvier 2020

L'Administration communale